



APPEL A PROJETS « Aide à l'Emergence » 2025



En 2025, le GIRCI Nord-Ouest lance la Xème campagne de son Appel à Projets « Aide à l'Emergence » avec cette année, un nouveau partenaire : la Fondation des Maladies Rares et des nouveautés dans l'éligibilité des coûts et des projets

Public visé

Jeunes chercheurs :

- De moins de 40 ans
- CCA, AHU, MCU-PH, PHU, PH, Assistants spécialistes
- Médecins, pharmaciens, dentistes, sages-femmes
- Appartenant à un établissement de santé de l'inter-région Nord-Ouest
- N'ayant jamais obtenu de PHRC (Inter-régional, National ou Cancer)

Champs de recherche

Tous types de projets sont attendus.

Néanmoins une attention particulière sera portée pour les projets

- Etudes de preuve de concept
- Etudes épidémiologiques
- Etudes de catégorie RIPH3 ou étude hors loi Jardé sur données
- Constituant ou entretenant une cohorte ou une collection biologique
- Constituant une demande de financement complémentaire pour une étude déjà partiellement financée
- Essais sur médicaments avec AMM ou DM marqué dans le cadre de son utilisation
- Etudes ancillaires dans le cadre d'un essai randomisé

Les nouveautés 2025

- ☐ 15 000€ complémentaires pour les 4 meilleurs projets ciblés sur la thématique des maladies rares
- ☐ Possibilité d'études multicentriques à plus de 2 centres privilégiant les études RIPH3 et hors loi Jardé sur données en lien avec la DRCI de référence
- ☐ Augmentation du plafond de financement de la promotion de 15% à 20 % pour les études randomisées ou multicentriques
- ☐ Eligibilité du coût en temps paramédical

Calendrier & modalités

Lettre d'intention

Lettre d'intention à adresser à votre DRCI :
propre à chaque DRCI

Lettre d'intention transmise par la DRCI au GIRCI NO * :
27 mars 2025- 12h00

Sélection des LI par la Commission Scientifique d'Evaluation et de Classement du GIRCI NO :
06 mai 2025

Documents à fournir:

lettre d'intention AAP-AE, attestation d'engagement méthodologique et sénior, CV daté et signé de l'investigateur

Dossier complet

Dossier complet à adresser à votre DRCI :
propre à chaque DRCI

Dossier complet transmis par la DRCI au GIRCI NO * :
2 juillet 2025- 12h00

Sélection des projets par la Commission Scientifique d'Evaluation et de Classement du GIRCI NO :
25 septembre 2025

Documents à fournir:

Protocole et documents annexes, lettre d'intention mise à jour si besoin, annexe financière, schéma théorique de déroulement et de financement des projets, CV méthodologistes, lettre d'engagement du Centre Associé et du/des co-financeur(s)

Eligibilité

Sont éligibles des projets :

- Projets monocentriques; bicentriques
- Etudes multicentriques à plus de 2 centres privilégiant les études RIPH3 et hors loi Jardé sur données en lien avec la DRCI de référence
- Présentant un engagement d'un méthodologiste
- De 50 000€ maximum
- Présentant l'engagement d'un sénior de l'équipe à conduire le projet à terme si besoin

Le saviez-vous ?

Les maladies rares concernent une 1 personne sur 20, dans 1 cas sur 2 c'est un très jeune enfant.

Handicapantes, graves, difficiles à diagnostiquer et à traiter, ces maladies sont un défi médical et humain.

La Recherche qui en découle ouvre la voie à des innovations et des réflexions porteuses dans toutes les disciplines.